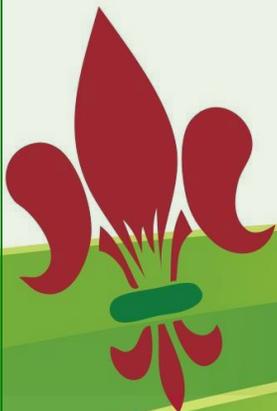


LIEU DE TRAVAIL : Siège social sis à Regina (SK).

DURÉE DU MANDAT : Le plus tôt possible.

École de langue première
aujourd'hui...
Francophone
bilingue
pour la vie!

Conseil des écoles francsaskoises
1440, 9^e avenue Nord
Regina (SK) S4R 8B1
1 877 273-6661



COORDONNATEUR AUX PARTENARIATS ET À LA PROGRAMMATION CULTURELLE

DESCRIPTION DU TRAVAIL

Sous la supervision de la direction générale, le Coordonnateur aux Partenariats et à la Programmation culturelle travaillera au sein du Service des Partenariats et de la Programmation culturelle, pour assurer le maintien et le renforcement des partenariats avec la communauté. Il est responsable de la mise en place du plan de programmation culturelle dans les écoles francsaskoises. Il encourage et stimule le développement de la construction langagière, identitaire et culturelle des élèves francsaskois. Il développe leur sentiment d'appartenance à la communauté francophone et leur volonté de contribuer à sa vitalité. Il s'agit d'un poste à temps plein.

EXIGENCES DU POSTE

- Diplôme de premier et deuxième cycle dans un champs d'études appropriées ;
- Un minimum d'une dizaine d'années d'expérience dans le milieu communautaire ;
- Une bonne connaissance des communautaires minoritaires francophones au Canada ;
- Une solide expérience en développement communautaire ;
- Capacité à travailler en équipe et de contribuer favorablement au développement d'une équipe ;
- Savoir développer et maintenir des relations harmonieuses ;
- Être en mesure d'innover, de créer des liens de travail, de coopération et d'instaurer des liens constructifs ;
- Fournir un rapport de ses antécédents judiciaires **incluant** la vérification du secteur vulnérable **avant** son entrée en fonction.

SALAIRE : Selon les conditions de travail en vigueur au CÉF.

Veillez nous faire parvenir votre curriculum vitae et une lettre de motivation en français, indiquant le **numéro de référence 2223-06**, à l'attention de M. Ronald Ajavon, Directeur général, à l'adresse suivante : direduc@cefsk.ca et au plus tard le **jeudi 23 juin 2022**, à minuit.

Les demandes reçues après la date de fermeture du concours ne seront pas considérées. Nous remercions tous les candidates et les candidats. Nous communiquerons uniquement avec celles et ceux retenus pour une entrevue.